**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 38 (1893)

**Heft:** 12

Vereinsnachrichten: Société lausannoise du landsturm

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La prochaine fête d'artillerie aura lieu en juin ou commencement de juillet 1894, à Bienne.

Le règlement d'exercice a donné lieu à une assez vive discussion et le comité central a été chargé de présenter, pour la prochaine assemblée des délégués, un nouveau projet dans lequel il devra être tenu compte des vœux exprimés. Dans les tirs au revolver, on introduira le concours de groupes.

Les sections suivantes étaient représentées à l'assemblée des délégués, à Zurich : Bâle, Bâle-Campagne, Berne, Bienne, Frauenfeld, Lucerne, St-Gall, St-Imier, Soleure, Winterthour et Zurich. Il y ayait en tout 45 délégués. Le nombre des membres de la Société est actuellement de 998.



# Société lausannoise du landsturm.

La société du landsturm a célébré samedi passé dit la *Feuille d'A-vis* du 14 novembre, par une joyeuse soirée au Casino-Théâtre (salle du restaurant), le premier anniversaire de sa fondation. De nombreux amis avaient tenu à lui manifester par leur présence leur sympathie. Les autorités étaient représentées par M. le conseiller d'Etat Cossy, chef du département militaire, et par M. le lieutenant-colonel Grenier municipal.

La soirée a commencé par un morceau exécuté par la Fanfare du landsturm. Certes, ce corps de musique peut se placer en fort bon rang parmi les sociétés lausannoises; il l'a prouvé samedi par ses excellentes productions.

M. le 1<sup>er</sup> lieutenant Jaquet, président de la Société, a pris ensuite la parole. Il a souhaité la bienvenue à tous et spécialement à MM. Cossy et Grenier. Il a rappelé en très bons termes comment l'année dernière, aussitôt après l'équipement du landsturm, quelques amis avaient décidé de se grouper afin d'entretenir des liens d'amitié et d'acquérir les connaissances que leurs nouveaux devoirs militaires leur imposaient. Cette initiative a été favorablement accueillie, ajoute M. Jaquet, puisque, tandis que 27 membres seulement acceptaient le règlement, la société compte aujourd'hui 342 membres, et que nous pouvons célébrer avec un tel éclat notre premier anniversaire.

La société n'a pas manqué à son but principal, ainsi qu'en témoignent les excellents résultats du tir de société. 8323 cartouches ont été tirées, soit une moyenne de 41 par membre, et le premier tireur a obtenu 169 points sur 200.

M. Cossy, chef du département militaire, assure la société du landsturm de toute la sollicitude de l'Etat pour cette réserve de l'ar-

mée suisse et termine son discours en portant son toast aux dames et aux enfants des landsturmiens.

Un morceau de musique encore, puis la parole est donnée à M. le municipal Grenier, qui félicite la Société du landsturm de son activité, de ses efforts en vue de servir dignement la patrie au moment du danger. Il lui apporte l'assurance de la sympathie des autorités communales et boit à sa prospérité.

M. Fuchs porte au nom de la société son toast à M. le colonel Borgeaud qui le premier, il y a 25 ou 30 ans, demandait l'institution du landsturm, et qui voit aujourd'hui son rêve réalisé. M. Fuchs procède ensuite à la distribution des prix.

Voici la liste des 20 premiers :

1er Lucien Loup, 169 points. — 2e François Penard, 164. — 3e Alfred Griottier, 164. — 4e Alexis Gaud, 163. — 5e Gottfried Aesbacher, 156. — 6e Aimé Cuénoud, 147. — 7e Alexis Nicollier, 146. — 8e Louis Testaz, 141. — 9e François Piot, 139. — 10e Charles Guignet, 138. — 11e Jean-Louis Bauer, 137. — 12e Emmanuel Bavaud, 136. — 13e Charles Vaney, 135. — 14e Henri Comte 135. — 15e Emile Gallaz, 135. — 16e Jules Fuchs, 133. — Adolphe Pittet, 128.— 18e Edmond Bovard, 125. — 19e Henri Verdon, 124. — 20e Henri Golay, 123.

Après la distribution des prix, M. Wäkerlin présente le nouveau drapeau de la société, superbe bannière portant la croix fédérale sur champ rouge, et offerte par tous les amis du landsturm.

Dans un discours remarquable, M. Wäkerlin exprime en termes très élevés la signification de cet emblême: l'amour de la patrie jusqu'au sacrifice de sa vie.

M. le président Jaquet remercie, et la Fanfare joue l'hymne nationale suisse.

Il est donné ensuite lecture d'un télégramme de la société du lansturm d'Yverdon, et d'un autre télégramme de sympathie de la société du Mannequin de Carouge. MM. les colonels Bourgoz et Pingoud ont envoyé par lettres leurs regrets de ne pouvoir assister à la soirée.

M. le colonel Borgeaud salue le drapeau et rappelle les vieilles revues d'autrefois sur les places de Montbenon et de Beaulieu. Ses camarades, les officiers d'alors sont tous morts; lui seul voit se réaliser son ardent désir : la création d'une réserve englobant l'ensemble de la nation.

Une partie familière suit cet échange de paroles, et sous l'habile direction de M. Piot, major de table, les productions se succèdent, MM. Sallaz, professeur, Morel, Gerber, Fuchs, V. Boand, font alterner les champs aux monologues.

Un bal très animé termine enfin gaiement cette bonne soirée.

Le lendemain les membres de la société du landsturm sont partis

dans la direction d'Ecublens pour une course militaire qui a parfaitement réussi, et dont la *Gazette de Lausanne* donne le récit suivant:

- « La Société du landsturm mérite l'approbation de chacun; elle sait entretenir chez ses membres le désir précieux de se développer au point de vue militaire, elle a su et saura se garder de l'esprit de parade et des exagérations qui, dans d'autres pays, ont prêté au ridicule. »



# Société vaudoise des armes spéciales.

Lausanne, le 15 novembre 1893.

Monsieur et cher camarade. — La Société vaudoise des Armes spéciales est convoquée en assemblée annuelle pour le samedi 2 décembre prochain, à 2 heures précises de l'après-midi, à l'hôtel du Château, à Ouchy.

## Ordre du jour:

### A. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

- 1. Inscription de nouveaux membres.
- 2. Rapport du Comité sur l'état de la caisse. Nomination de la commission de vérification des comptes. Rapport de cette commission. Fixation de la contribution annuelle.
- 3. Rapport du Comité sur la Bibliothèque; allocation d'un crédit pour achat de livres et pour la réimpression du catalogue.

### B. TRAVAUX

- a. Colonel P. Isler. Le service du génie au rassemblement de troupes du IIe corps d'armée.
- b. Lieut.-colonel Pfund. Quelques indications sur les ponts de campagne.
- c. Colonel Secretan. Manœuvres du 11e corps d'armée; la manœuvre du Fichtenhof, le 12 septembre 1893.